EDITION D'HIER-SOIR.

Arrivée du Potomac.

Le steamer *Potomac*, capitaine Offman, qui avait franchi la barre hier matin à 9 heures, et que nous avons attendu toute la nuit, est enfin entré dans notre port ce matin entre sept et huit heures [illegible]. Il n'y avait à bord que deux passagers: MM. Robert Campbell et Augustus Morgan.

Nouvelles du Nord

DE CINQ JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée du steamer Potomac.

La guerre dans le Kentucky.

LE SIEGE DE VICKSBURG.

NOUVELLES CAPTURES PAR L'ALABAMA.

NOUVELLES D'EUROPE Par trois steamers.

Nouvelles du Mexique.

Nous avons reçu par le steamer *Potomac* des journaux de New York du 29 mars au 2 avril. Ils contiennent des nouvelles d'Europe apportées par trois steamers, on en trouvera plus loin le résumé.

Nous empruntons aux bulletins du *Herald* la substance des nouvelles de chaque jour.

(*Extrait du* HERALD *du 29 mars.*)

Par l'arrivée du steamer *Peterhoff*, de Port Royal, nous recevons la nouvelle importante que le 23 toutes les troupes unionistes à ce point se sont embarquées sur des transports pour une destination inconnue. Les batiments blindés étaient partis la veille de Port Royal, et le *Peterhoff* dans sa traversée, à 18 milles de Charleston, a vu, la nuit, la lueur de coups de canon et de bombes éclatant dans ce voisinage. Ces démonstrations provenaient sans doute des navires blindés qui faisaient une reconnaissance et prenaient position pour protéger le débarquement des troupes....

Une dépêche de Vicksburg dit que deux de nos canonnières ont essayé de passer les batteries dans la matinée du 25, et qu'une d'elles a été coulée et l'autre avariée par le feu des batteries rebelles.... Une dépêche de Mobile dit que trois de nos canonnières ont été détruites par les batteries rebelles à la jonction de la rivière Sunflower et Deep Creek, et les autres repoussées samedi dernier.

De Kansas City, nous apprenons que le steamboat *Alex Gaty* qui revenait d'Independence, a été abordé à Sibley par des guérillas qui ont tué cinq soldats d'infanterie, 50 de cavalerie et 20 nègres, ont enlevé aux passagers tout ce qu'ils avaient, et ont jeté à l'eau 100 sacs de farine et des chariots du gouvernement.

Le steamer suédois *Mersch* est arrivé hier de Liverpool avec 1560 balles de coton.

Le steamer français *Kenaudin* est arrivé hier de Charleston.

(Extrait du *Herald* du 30 mars.)

Une dépêche de la forteresse Monroe dit que les rebelles, avec une force d'infanterie et de cavalerie, ont attaqué hier matin Williamsburgh et ont été repoussés par le 5e de cavalerie de la Pennsylvanie, sous le colonel Lewis. On ne connait pas la perte. Un officier arrivé de l'armée rebelle à Norfolk, hier, rapporte que les troupes évacuent Richmond aussi rapidement et aussi tranquillement que possible, mais on n'attache pas foi à ce rapport.

Les rebelles ont fait une autre attaque, il y a quelques jours, contre Winfield, Caroline du Nord, sur la rivière Chowan. Ils ont été repoussés par un petit corps de volontaires de la Caroline du Nord, qui se sont défendus dans une redoute pendant une heure et demie et les ont repoussés. Le général Foster est venu de Plymouth avec 3 compagnies, et le général Peck a envoyé de Suffolk 4 compagnies du 11e de la Pennsylvanie. Le colonel Brown a réussi à traverser la rivière Chowan avec une partie de ses forces. Le reste a été attaqué près d'Edenton, et dispersé après une autre résistance. Nos troupes poursuivent l'ennemi dans les marais.

Nous apprenons que deux divisions d'infanterie rebelle ont traversé le Cumberland vendredi, au bac de Stagg, près de Waitsburg, comté de Pulaski. Frankfort et Lexington ont été mis sous la loi martiale.

Le ministre Brownlow, arrivé du Tennessee à Cincinnati, nous informe que les rebelles concentrent toute leur infanterie de l'Est Tennessee à Tullahoma; qu'il arrive des renforts de la Virginie et que leur cavalerie fait une diversion dans la partie orientale du Kentucky, dans l'intention d'attirer les troupes de Rosecrans. Le général Gilmore a traversé la rivière Kentucky en force samedi, a pris Danville et poursuit les rebelles dans la direction de Crab Orchard.

Le secrétaire Welles a reçu hier de l'amiral Farragut une dépêche datée d'au dessous de Warrenton, le 19 mars, dans laquelle il dit avoir vu à six milles au-dessus de Grand Gulf la carcasse de l'*Indianola* sur la rive droite du fleuve. Elle était en partie submergée et ses œuvres hautes étaient très avariées par l'explosion.

Les steamers *Nicholas Ier* et *Granite City*, prises fédérales, sont arrivés hier soir. Le dernier a été pris près des bancs de Bahama, et le premier en tentant de forcer le blocus à Wilmington, après trois tentatives infructueuses à Charleston.

Un conseil des membres éminents du parti démocrate a été tenu à Columbus, Ohio, le 25 courant. Il y a été résolu de ne pas faire d'opposition factieuse au gouvernement mais de le soutenir dans la poursuite de la guerre pour l'Union.

(**Extrait du *Herald* du 31 mars.**)

Cent hommes de cavalerie rebelle ont attaqué hier notre patrouille de cavalerie sur la route du télégraphe entre Dumfries et Occoquan. Huit de nos hommes ont été capturés.

Une expédition de l'armée du général Hooker, sous le colonel Fairchild, envoyée récemment à Northern Neck, est revenue hier à Belle Plain, après avoir pris une grande quantité de provisions, des chevaux, des mules, des prisonniers, détruit deux bacs et brulé une goëlette.

Une dépêche de Cincinnati dit que l'incursion rebelle dans le Kentucky a échoué; on annonce ce qui suit de Murfreesboro: "Les rebelles rapportent qu'il y a 15,000 fédéraux à Savannah, Tennessee, que Grenada est en notre possession, et que les forces du général Grant entourent Vicksburg."

Nous apprenons de Hilton Head que dans la matinée du 25 mars, tous les *Monitors*, au nombre de six sont partis avec plusieurs canonnières et une demie-douzaine de goëlettes. L'*Ericsson* est arrivé ici ayant à la remorque un batiment appelé *The Devil*. Son objet est de débarrasser les chenaux des torpilles et autres obstructions.

Le steamer anglais *Victoria*, arrivé dimanche de Liverpool, apporte 2223 balles de coton.

(Extrait du *Herald* du 1er avril.)

D'après tous les renseignements qui parviennent à Suffolk et à Yorktown, il parait évident que l'ennemi est sur le point d'évacuer Richmond. On transporte les gros canons et le matériel à Chattanooga, comme si le sort de la lutte devait être décidé à ce point.

Sept cent rebelles ont fait une attaque heureuse, lundi, sur Point Pleasant, Virginie. Ils ont été repoussés plus tard avec une perte de 12 tués et 14 prisonniers.

Les nouvelles du Sud-Ouest sont importantes. Les journaux de Richmond annoncent que les guerillas du général Morgan ont eu, le 20, un combat à Milton, Tennessee, dans lequel ils ont repoussé les unionistes à deux milles, ceux-ci ayant été renforcés, la bataille a cessé. Le général Morgan admet que sa perte en officiers est très forte. De la même source nous apprenons que le général Forrest a capturé 800 Fédéraux à Brentwood le 26, détruit de magasins du commissariat, brulé un pont de chemin de fer, enlevé les rails, et pris 17 chariots chargés.

Nos derniers avis de Cincinnati confirment la nouvelle de la retraite des rebelles du Kentucky. Le général Pegram était au sud de Stanford, vivement poursuivi, et on dit qu'il a été forcé d'abandonner ses bestiaux et son train. On rapporte que les rebelles s'avancent sur Murfreesboro, Tennessee.

Les béliers fédéraux *Lancaster* et *Switzerland* ont essayé de passer les batteries rebelles à Vicksburg, mercredi. Suivant une dépêche datée d'hier, Cairo, les rebelles ont ouvert sur eux un feu terrible. Le *Lancaster* a été atteint trente fois; toute sa proue a été emportée, et il a coulé immédiatement. Tout l'équipage, moins deux hommes, s'est sauvé.

Le *Switzerland* a été désemparé par un boulet de 64 qui a percé son réservoir à vapeur. Il a flotté à la dérive toujours poursuivi et atteint plusieurs fois par les boulets jusqu'à ce que l'*Albatross* vint le prendre à la remorque. En montant le fleuve le *Hartford* et l'*Albatross* ont rencontré à Grand Gulf une batterie plus formidable que celle de Port Hudson. Le *Hartford* a été atteint 14 fois et a eu trois hommes tués. Les deux batiments ont riposté au feu avec vigueur et ont été tous deux plus ou moins avariés.

L'expédition du général Sherman, qui devait se rendre derrière la colline Haines, par le bayou Steele et le Sunflower, est revenue à la pointe Young.

Le steamer *Isis* est arrivé hier de Liverpool avec 2,600 balles de coton.

(Extrait du *Herald* du 2 avril)

Le *Herald* du 2 contient les dépêches suivantes:

Louisville, 1er avril—Une dépêche officielle de Somerset, dit que le général Gilmore a attaqué les rebelles sous le général Pegram, dans une forte position près de Somerset, hier, leur a livré combat pendant cinq à six heures, les a battus et chassés vers la rivière. Les rebelles étaient deux contre un. Notre perte n'excède pas trente hommes; on ne connait pas la perte des rebelles.

La dépêche contenue dans les journaux de [illegible] sur cette affaire disait que Pegram avait été [illegible] dix milles devant des forces supérieures en nombre, et qu'il n'avait pas été suivi par les Fédéraux.

Philadelphie, 1er avril—Une dépêche de Cincinnati porte:

"Les nouvelles de Vicksburg et du voisinage ont un aspect défavorable. Des dépêches reçues ici portent que l'expédition qui devait aller dans l'Yazoo par les bayous Steele et Black a échoué.

"L'amiral Porter a réussi à passer dans ces deux bayous avec ses canonnières et s'est avancé à 25 ou 30 milles plus loin dans les branches Deer et Rolling; là, il a rencontré une petite force de rebelles qui l'a tellement ennuyé avec ses tirailleurs et des obstructions dans le chenal, qu'il lui était impossible d'avancer sans le concours de l'infanterie; celle-ci est arrivée le lendemain.

"L'ennemi, pendant ce temps, avait placé des troncs d'arbres dans le cours d'eau de façon à obstruer le passage. Il inquiétait les canonnières et des forces considérables paraissaient se concentrer. On envoya alors à l'escadre des renforts d'infanterie qui trouvèrent les canonnières assiégées, et enfermées entre des obstructions.

"Des escarmouches eurent lieu toute la journée, les rebelles recevant des renforts. Les canonnières commencèrent à se retirer, toutes les forces s'étant embarquées sur des transports près du bayou Black pour retourner à la pointe Young. La perte fédérale est de 10 à 12 soldats tués et blessés, y compris l'ingénieur Sullivan, tué par un obus. On ne connait pas la perte des rebelles, on la croit considérable.

Forteresse Monroe 31 mars. On apprend de Yorktown que les forces rebelles, comptant 20,000 hommes, sont devant Williamsburg, menaçant d'attaquer cette place. Le Gén. Keyes, arrivé de Washington ce matin apprenant l'état des choses, est parti immédiatement pour rejoindre son corps.

ELECTIONS DANS LE RHODE ISLAND.

Les élections annuelles d'Etat ont dû avoir lieu, le premier courant, dans le Rhode Island. Les fonctionnaires à élire sont un gouverneur, un lieutenant gouverneur, un avocat général, un secrétaire d'Etat, un trésorier et deux représentans au Congrès. Il y a trois partis en présence, le parti républicain, le parti démocrate et le parti de l'union constitutionnelle. Ce dernier parti, néanmoins, s'est joint aux démocrates dont il a adopté les candidats.

Les journaux de New York du 2 avril nous font connaitre le résultat de l'élection. Tous les candidats républicains ont triomphé. Le Rhode Island aura donc un gouverneur, des législateurs et des représentans favorables à l'administration de M. Lincoln.

LE GENERAL BUTLER.—On lit dans le *Herald* du 2.

"Le bruit s'est répandu à Washington que M. Stanton, secrétaire de la guerre, devait bientot rendre ce portefeuille, et que le général Butler le remplacerait dans le cabinet. La nouvelle, nous le craignons, est trop bonne pour être vraie. Quelle qu'ait été l'administration du général Butler à la Nouvelle Orléans, il ferait certainement un excellent secrétaire de la guerre. Dans tous les cas, un changement dans ce département ne pourrait que profiter à tout le monde."

JOUR DE JEUNE ET D'HUMILIATION

Le président Lincoln, dans une proclamation au peuple, publiée le 31 mars, invite les citoyens à consacrer le 30 avril à la prière, au jeune et aux actes d'humiliation. "Espérons, dit-il, que les supplications unanimes de la nation seront entendues là haut, et que le ciel, accordant le pardon de nos fautes, rendra notre pays maintenant divisé, à sa première condition d'unité et de paix."

CALIFORNIE.— Une dépêche du 1er avril, transmise de San Francisco à New York, annonce que les sécessionistes sont à l'œuvre en Californie. Il régnait une grande effervescence dans les comtés de Napa et de Solano. Les citoyens loyaux se sont armés, persuadés que les sécessionnistes ne tarderont pas à tenter quelque mouvement. Le général Wright a envoyé des renforts à la garnison de Benicia. A tout prendre la situation ne parait pas très rassurante dans l'Eldorado.

LE MARCHÉ MONETAIRE A NEW YORK.— On se rappelle que l'or était tombé à New York à 140. Les journaux du Sud nous ont appris qu'il était remonté à 147, et le *Herald* du 2, que nous avons sous les yeux, annonce qu'il s'était élevé, le 1er au matin, à 160, fermant, à la cloture, à 159 1/2. Il s'est fait sur cette base de forts achats et le marché se maintenait ferme.

Le *Herald*, dans son bulletin monétaire attribue cette hausse à la défiance qui s'est de nouveau emparée des esprits et qui avait fait monter l'or, il y a quelques semaines, à 173. Il n'y a pas eu récemment, dit le journal de New York, de victoires unionistes pour ranimer la confiance publique, et les nouvelles du Sud ne semblent pas en faire prévoir de prochaines. D'une autre part, le commerce a intérêt à maintenir le prix élevé de l'or pour disposer avantageusement des marchandises dont sont encombrés les magasins. Toute réduction dans la prime de l'or entraine naturellement une réduction dans le prix des subsistances, des marchandises sèches, du stock, des immeubles, &c.

En troisième lieu, le papier monnaie continue à inonder le pays; et M. Chase émettra dans quelques jours ses nouveaux billets du trésor qui devront être reçus comme monnaie légale. Les banques émettent aussi le papier fédéral, en vertu de l'acte de M. Chase, on peut s'attendre à une émission générale d'un milliard de piastres d'ici à la fin de l'été.

Cette situation parait, non sans raison, extrêmement grave au *Herald* et aux autres journaux de New York.

ST THOMAS.— Le steamer anglais *Neptune*, arrivé dernièrement à St Thomas, se disposait à reprendre la mer pour un port confédéré.

Le steamer des Etats Unis *Vanderbilt* a quitté St Thomas le 15 mars, laissant dans le port le steamer américain Wachusett.

Les corsaires confédérés.

Les journaux du Nord disent que l'*Alabama* continue ses déprédations. Un magnifique navire de New-York et une nouvelle barque de Boston ont été capturés et incendiés par le capitaine Semmes. Le *Gil Blas*, arrivé au Havre le 14 mars, avait rencontré le navire confédéré, le 23 février, et avait reçu à son bord 2 Français qui se trouvaient sur la barque *Olive Jane* prise quelques jours auparavant par l'*Alabama* et livrée aux flammes. Cette barque était partie de Bordeaux pour New York. Un grand batiment se rendant de Queenstown en Californie a été également surpris et brûlé.

Le *Gibraltar* (l'ancien *Sumter*) a été complètement réparé à Birkenhead, et aux dernières dates était prêt à reprendre la mer. D'une autre part, le steamer à hélice *Southerner*, construit pour le gouvernement de Richmond, venait d'être lancé à Stockton, en Angleterre. Une forte canonnière, appartenant au même gouvernement, avait été également lancée à Liverpool.

Les journaux du Nord s'alarment de cet accroissement de force qu'acquiert la marine confédérée, et prévoient de nouveaux désastres pour le commerce maritime des Etats-Unis.

Le Blocus.

Les deux steamers anglais, le *Pet* et l'*Arius*, qui avaient forcé le blocus en sortant de Mobile avec de forts chargements de coton, ont débarqué leurs cargaisons à Porto Rico, et sont repartis, le 16 mars, pour un port du Sud.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

San Francisco, 30 mars 1863.

On a reçu des nouvelles de la ville de Mexico jusqu'au 10 mars. L'armée ayant des provisions pour trois mois, s'est avancée jusqu'à huit milles de Puebla. Les camps étaient visibles du haut de la tour de la Cathédrale de Puebla. Il y avait eu des escarmouches. Les Mexicains s'attendaient à une attaque; ils croyaient qu'elle aurait lieu sous peu et faisaient des préparatifs pour une résistance désespérée.

Nouvelles d'Europe

DE CINQ JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée de l'Asia, du Hansa et du City of Washington à N. York.

Le premier de ces vapeurs a quitté Queenstown le 15 mars, le Hansa est parti de Liverpool le 18 et le City of Washington le 19 de Queenstown.

Le vapeur à hélice Edward Hawkins est arrivé le 13 de Matamoros à Liverpool, avec 1800 balles de coton et $630,000 en espèces. L'Edward Hawkins avait réussi à traverser le blocus du Texas.

MM. S. Kingston frères, négociants américains et agents de marine, à Londres et Liverpool ont suspendu leurs payements. Leur passif est de £40,000 et la liquidation en dépendra des remises d'Amérique.

Les retours mensuels de la Banque de France accusent une augmentation de plus de 55 millions de francs dans l'exercice et une diminution de plus de 60 millions dans les opérations d'escompte.

Le *Times*, de Londres, dit dans un article que le degré d'irritation qui caractérise les parties belligérantes en Amérique, prouve que l'Angleterre a eu raison de garder la neutralité ou de s'abstenir de toute médiation. Aucun pouvoir ami n'aurait eu la chance de faire entendre et encore moins de faire admettre un conseil pacifique.

LE LIVRE BLEU ANGLAIS SUR LA GUERRE.

Correspondance concernant l'émancipation—Neutralité de l'Angleterre—Blocus.

On vient de publier en Angleterre des séries de dépêches qui concernent les affaires d'Amérique. Les premières renferment des correspondances entre le comte Russell, lord Lyons et M Mason, principalement relatives au coton. Quelques dépêches concernent cependant la politique et le progrès de la guerre.

La dépêche de Russell à lord Lyons, du 17 janvier 1863, critique la proclamation d'émancipation du président Lincoln. Par cet acte, il n'y a pas d'émancipation en principe, et c'est purement un moyen de guerre d'un genre très contestable, et les amis de l'abolition n'en seront pas satisfaits.

Une dépêche de Lord Lyons au comte Russell dit que le [illegible] large portion de l'armée actuelle [illegible] l'été. A en juger par les sentiments qui dominent aujourd'hui l'esprit des masses, peu d'hommes se réenrôleront. Les désertions sont nombreuses. La proclamation d'émancipation a dégouté beaucoup de gens. L'impopularité et les échecs de l'administration atteignent ceux qui la soutiennent. En outre, quelques Etats de l'Ouest manifestent plus que du mécontentement et l'on craint que l'opposition sorte des bornes constitutionnelles. Le parti démocrate exploite les fautes du pouvoir, sans se soumettre lui-même à aucune politique bien définie. Les démocrates en général, ne veulent pas s'exposer à l'impopularité qui résulterait de l'adoption d'une mesure de conciliation. En somme Lord Lyons pense que rien n'indique en ce moment qu'il puisse y avoir une circonstance dont les puissances étrangères pourraient profiter pour faire accueillir des propositions pacifiques.

La seconde collection se compose d'une correspondance entre le comte Russell et M. Mason. Ce dernier insiste sur la reconnaissance des Etats Confédérés par l'Angleterre et demande la levée du blocus. A toutes ces communications le comte Russell se borne à répondre courtoisement qu'il les a reçues. Quant au blocus le comte Russell, dans une lettre datée du 10 février 1863, répond à M. Mason que la déclaration de Paris fut dirigée contre ce qui était appelé autrefois "un blocus de papier", c'est à dire contre un blocus soutenu par des forces suffisantes pour le faire respecter. Mais dans les circonstances actuelles, il ne parait pas, dit-il, que l'inefficacité du blocus ait été invoquée par ceux qui ont eu affaire avec les tribunaux de prises en Amérique; et la manière dont ce blocus a été pratiqué ne permet pas de dire qu'il n'a pas été maintenu avec effet.

La troisième série contient les plaintes déjà connues de M. Adams, le ministre américain en Angleterre, au sujet de l'*Alabama*. Sur ce point le comte Russell répond que le gouvernement n'a rien autorisé qu'il dut empêcher, et que les Américains ont fait eux mêmes ce dont ils se plaignent en engageant les sujets anglais à s'enrôler pour le service de la cause fédérale.

Construction en Angleterre de navires pour les Confédérés.

A une dénonciation adressée au Foreign Office sur ce sujet, le comte Russell a fait répondre que les clauses de l'acte 59 de Georges III, chap. 69, exigent le serment de ceux qui dénoncent les contrevenants à cet acte pour qu'il puisse être donné lieu à une procédure.

Résumé des nouvelles du Hansa et du City of Washington.

Quelques uns des certificats ou bons de coton des Etats Confédérés ont été mis en circulation au Havre. Ces bons ont été émis par le gouvernement de la Confédération pour créer des ressources au moyen du coton qui reste au Sud. Ils stipulent que 40 jours après la notification faite par tout détenteur de bons, le gouvernement confédéré mettra à sa disposition la quantité de coton spécifiée, dans tel port du Sud qu'il préférera, pourvu que ce port ne soit pas au pouvoir des Etats fédéraux. Ces bons sont généralement pour 25,000 livres de coton, sur le prix de 6 d par livre. L'acheteur peut recevoir le coton dans les ports indiqués, le faire emmagasiner ou exporter à ses risques et périls.

De nombreuses demandes sont adressées à la maison Rothschild pour l'emprunt italien. Les souscriptions s'élèvent déjà dit-on à 100,000,000 de francs.

Un télégramme d'Athènes du 16 mars dit que l'Assemblée Nationale de Grèce, par un vote de 105 contre 71, a rappelé le chef du parti français qui avait été exilé par le gouvernement provisoire.

Les rentes françaises ont fermé le 16 mars à 68 f. 91 c.

Emprunt confédéré et prospectus d'une banque rebelle en Angleterre.

On écrit de Queenstown le 19 mars 1863.

L'annonce de l'emprunt confédéré a excité une attention extraordinaire. Le *Times* en parle longuement. Les dernières cotes d'hier étaient de 2 1/2 à 3 de prime. L'affaire est regardée presque exclusivement comme une spéculation de coton. Le degré de faveur signalé à Liverpool, Manchester, au Havre, et dans d'autres marchés de coton, doit être l'épreuve par laquelle les opérations de Londres doivent être influencées.

Si le coton reste à 1s 9d, beaucoup de gens courront sans doute le risque du blocus.

Le *London News* dit que tout annonce l'entier succès de l'opération, car l'emprunt a obtenu un degré considérable de faveur *spéculative*. On le fortifie de l'opinion de sir Hugh Cairns et de M Colton, d'après laquelle il n'y a rien d'illégal dans la transaction.

Le *London Herald* dit que la première cote a été de 1 à 2 de prime. Les cours se sont ensuite élevés graduellement à 2 1/2-2 7/8 et finalement à 3 1/8 de prime, dernière cote. Tout fait présumer pour l'emprunt un grand succès. La plus grande partie des engagements a été prise pour le marché français.

Le *London Star* regarde aussi l'emprunt d'une manière très favorable.

Une banque des Etats Confédérés.

Le prospectus d'une institution semblable a été publié dans les journaux de Londres. Le capital est fixé à £2,000,000 sterling. Le prospectus fait envisager comme certaine la reconnaissance des Etats Confédérés et l'avantage d'avoir des facilités financières pour la reprise du commerce qui sera inauguré alors dans une voie nouvelle et indépendante.

Nouvelles commerciales.

Le *London Herald* du 18 dit qu'on *assurait que le gouvernement* [illegible] *avait reconnu la levée du blocus de Charleston par les Confédérés, mesure qu'on regardait comme favorable à la paix.*

Marché de Liverpool, 16 mars.—Grande demande de coton. Ventes 15,000 balles dont 9,000 pour la spéculation et l'exportation. Prix pour le coton américain et brésilien 1 d. par liv.

Consolidés à 92 1/8 et 92 1/4 au comptant.

Les dernières nouvelles par Queenstown du 19, disent que l'emprunt confédéré a parfaitement réussi. Il s'est élevé à 5 p. 0/0 de prime, et attire beaucoup d'attention. Cette négociation ne recevra aucune sanction officielle à la Bourse.

Dernières nouvelles.

L'insurrection a gagné un espace de 35,000 milles carrés anglais, équivalant à la moitié de l'empire autrichien. Le bruit court qu'elle menace de se propager parmi les paysans de la Finlande.

Le dictateur Langewicz a accrédité des agens officiels auprès de tous les gouvernements étrangers pour la protection des intérêts du gouvernement insurrectionnel de la Pologne.

La *France* dit qu'on a reçu de Pologne des nouvelles d'après lesquelles une grande bataille est attendue entre les Polonais et un corps de 18,000 Russes.

Au Sénat français, dans la séance du 17 mars M Bonjean supplie l'Empereur d'acquérir une gloire immortelle en accomplissant un grand acte de justice et de réparation.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire français LA MANCHE, capitaine Briuche, fin voilier et de 1re classe partira sous peu.

Pour passage, ayant de beaux emménagements de 1re et de 2me classe, s'adresser au bureau de M. A. Calvé rue Ste-Anne, No 108, encoignure Dauphine, 2me District—et pour balance de frêt, s'adresser chez PIAGGIO & VIOSCA, 62 & 64, Vieille-Levée. 8avril

POUR BORDEAUX.

Le beau trois mats EXCHANGE, capitaine Cheny, ayant de superbes emménagements pour passagers, partira le 30 avril fixe. S'adresser pour quelques tonneaux de frêt et pour passage, à PAUL JUGE FILS, 39, rue de la Vieille Levée.

Le capitaine Eugène Woolongham, avantageusement connu sur cette place et sur celle de Bordeaux sera spécialement chargé des passagers. 13 avril—au 30

POUR LIVERPOOL et le HAVRE.

Le beau navire Italien CREOLA partira le 25 courant pour les ports ci dessus. Pour balance de frêt et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA, 62 et 64, Vieille Levée. 7avril

POUR LE HAVRE.

Le magnifique trois-mâts STE-GENEVIEVE, capitaine Picard, ayant d'excellents emménagements pour passagers, partira dans le plus bref délai. S'adresser pour frêt et passage au capitaine à son bord ou aux consignataires. EUG. ROCHEREAU & CO, 16 & 18 rue St Louis. 4avril

POUR LIVERPOOL ET LE HAVRE.

Le navire hanovrien ANTOINETTE, fin voilier et de première classe, capitaine Roseman, partira vers le 15 avril pour Liverpool d'où les passagers à destination de France peuvent se rendre aisément au Havre. Ce navire ayant un faible tirant d'eau peut passer la barre en tout temps. Pour passage de 1re, 2me et 3me classe s'adresser au bureau de M. A. CALVÉ, rue Ste-Anne, No. 108, encoignure Dauphine, 2me District. 20 mars

A LA PLUME DE BRONZE.

FRANCIS BOUVAIN,

Rue Bourbon, entre Bienville et Conti.

Papeterie et articles de bureaux.

Papiers en tous genres, à la rame et en détail, Papier à lettres, Papiers d'écoliers, Papier notaire, Papiers d'emballage, Papiers mantille, Papiers de fantaisie, Papiers de soie, Papiers pour dessin, Papiers de couleur, Papiers à plat, Papiers pour journaux, Papiers fins français et anglais, &c., &c.

Articles de bureaux et fournitures d'école.

Plumes, crayons, encres, encriers, ardoises, enveloppes de toutes grandeurs et qualités, cire, porte plumes, canifs, gomme, règles cahiers brochés et reliés, &c.

Assortiment COMPLET de LIVRES DE COMMERCE, toutes réglures, à prix excessivement réduits.

Cartes à jouer, dominos, échecs, &c.

Toute espèce de réglure sur commande. Imprimerie typographique.

Maison de commission pour tous papiers, etc., spécialement d'importation française et anglaise. Spécialité de papeterie fine pour dames. Objets pour cadeaux.

PRIX DES PLUS RAISONNABLES. 21mars—3m

VIN! VIN!

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles. A vendre par S. E. CASTENOYK, Rue Tchoupitoulas, No 15. 21 mars

---

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 131 entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $5 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No. 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1eravril—1m

INSTITUTION COLLEGIALE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Fondée en 1844 et incorporée en 1853, DIRIGEE PAR MME ED. LOCQUET, Rue du Camp, 2?0, entre Calliope et Poeyfarre.

LA réouverture des classes de cette institution pour les cours d'hiver aura lieu le 1er septembre prochain.

Le nombre des élèves augmentant chaque jour la Directrice a transféré son établissement dans le vaste et beau local connu sous le nom de Desban Verandah, occupé précédemment par l'institution de Mme Dimitry.

Les classes et dortoirs parfaitement aérés sont distribués et meublés en vue du comfort et de l'hygiène.

Les diverses branches d'instruction ainsi que les arts d'agrément sont confiés, comme par le passé, aux soins des meilleurs professeurs.

Pour plus ample information s'adresser à l'établissement où des prospectus seront délivrés.

N. B.—Il sera répondu immédiatement aux demandes faites par lettres. 25aout—1an

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme DERON, 375.......*RUE DAUPHINE*.......375.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 aout—1an—tlf

INSTITUT ST-CHARLES,

Rue Bourbon No. 15, *Entre les rues Douane et du Canal,*

MME MACE informe respectueusement les parents de ses élèves, et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, provisoirement, son Institution de Greenville à la Nlle-Orléans. 8 oct—a

Extrait DE CAFÉ. Vermicelli et Macaroni, Fabriqués par LIENHARD et NORMAY, —203 Toulouse, entre Marais et Tremé, et No. 46, en face du Vieux Bassin, côté supérieur, près Marais. 30oct—

Mme La Blanche,

LA merveille de la Nouvelle Orléans la seule Clairvoyante, la seule qui lise dans les planètes, la seule Astrologue; la Clairvoyance, l'Astrologie, sont plus que des théories, ce sont des pouvoirs que tout le monde ne peut exercer.

Mme LABLANCHE

Est la seule clairvoyante naturelle, la seule qui lise dans les planètes, la seule astrologue du siècle.

Qui n'a pas entendu parler de cette dame extraordinaire et des preuves qu'elle donne journellement de sa clairvoyance? La science se courbe devant elle et elle fait de sa puissance un usage tel, que ceux qui la consultent se retirent heureux et les malades la quittent avec la certitude de recouvrer la santé. Elle prépare elle même ses médicaments et ne manque jamais d'opérer une guérison radicale. Elle envoie des horoscopes partout par la poste, et n'a besoin de savoir que la date de la naissance. Bureau et salle de réception, No 104, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés. 18 mars—1m

Mort aux Rats et aux Ravets.

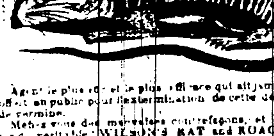

Agent le plus sûr et le plus efficace qui ait jamais été offert au public pour l'extermination de cette désagréable vermine.

Méfiez-vous des nombreuses contrefaçons, et demandez le véritable "WILSON'S RAT and ROACH EXTERMINATOR."

A vendre par WRIGHT & Cie., No 21, rue de Chartres entre Canal et Douane. Seuls Agents. 10mars—

Ouverture d'un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames.

Le soussigné vient d'ouvrir au No 226, rue Royale, près de St Philippe, un magasin de chaussures pour dames, fillettes et enfants, en gros et en détail.

Toutes genres de [illegible] faits sur commandes, dans le meilleur goût et au plus bas prix. N. H. LAROSE. 23déc—6m 224, rue Royale, ancien magasin Danziger

Champagne! Champagne!

CINQUANTE paniers de 12 bouteilles [illegible] de la marque "l'Ancre" de Benj. et Eug. Perrier, en débarquement [illegible]. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 37, Vieille Levée. 8avril—15f

A VENDRE Par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 & 18, rue St-Louis.

100 CAISSES vermouth Noilly Prat & Co, Marseille. En débarquement du steamer "Roanoke" de New-York. 1er avril

A LOUER A des conditions raisonnables.

L'HOTEL D'ORLEANS situé rue de Chartres, Nos 13 & 15, entre les rues St. Louis et Toulouse. Cet établissement, placé dans la partie commerciale du second District, sera donné à bail avec ou sans mobilier à l'option des preneurs. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO. Nos 16 & 18, rue St Louis.

LIQUIDATION!!

L. GUILBAUX, sellier, 121 et 123 rue Royale, prévient sa clientèle, que désirant clore ses affaires, il vendra tout son stock, consistant en Selles, harnais, brides, colliers, fouets et cravaches, articles de chasse, malles et valises, sacs de nuit, &c, au PRIX COUTANT, pour du comptant.

M. Guilbaux engage tous ses clients à venir s'assurer eux-mêmes du bon marché auquel il vendra les articles sans exception, renfermés dans son magasin. Nlle-Orléans, le 15 février 1863. L. GUILBAUX, 121 et 123, rue Royale. 16 fev—3m.

12 BARRIQUES vin rouge Queyries, ordinaire, St-Julien Lion's Brand, 150 "; 275 quarts boîtes sardines à l'huile, 700 demi. En débarquement du navire "Laura Rose," de Bordeaux et à vendre par OSCAR BERCIER & CO, 17, rue St-Louis. 7av

QUININE—1000 onces, Chloroforme—300 livres, Calomel—100 livres, Morphine—150 onces, Borax—5 caisses, Alun, en poudre et en morceaux—30 barils. A vendre par R. J. HART & Co., Rue Tchoupitoulas, Nos. 77 et 79. 20dec

GRUYERE—2 bouquets fromage de gruyère, véritable et frais, à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville. 8mars

AVIS. *Ecole à bon marché.*

LE soussigné informe le public que l'école précédemment ouverte par lui, de compte à demi avec M. Mielly, est continuée sous sa seule direction, rue Frieur, entre le Chemin du Bayou et la rue de l'Hôpital. Les soins les plus attentifs sont donnés aux enfants, et les classes sont ouvertes de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Les prix varient de 2 à 4 piastres par mois, et, comme par le passé, sont payables d'avance. Nlle Orléans, 28 janvier 1863. T. THEARD. 26janv

CONSERVES alimentaires—20 caisses sardines à l'huile de Nantes, Peneau, 20 caisses petits pois verts Briant, de Paris, 50 " petits pois, champignons, macédoines de légumes, champignons secs, haricots verts, cèpes à l'huile, truffes, pâtés truffés, &c. En magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville. 6mars

A vendre, pour clore diverses consignations,

30 barils haricots blancs, 6 barils haricots rouges, 12 estagnons eau de fleurs d'oranger, par PAUL JUGE fils, 39, rue Vieille Levée. 13 fév—12f

VINS, &c.

50 BARRIQUES St Estèphe, 50 do 1er cru St Emilion, 50 do vin ordinaire, } pour familles. 100 caisses vin blanc Haut Sauternes, 100 do Léoville et Chateau Bernone, 200 do Pape Clément et Larose, 200 do St Julien, Boyer Canon, 100 do Cos d'Estournel, 200 do Batailley, Château Lanessan, 250 do Desmirail Margaux, 100 do Château Léoville, 5 do Grand vin Château Lafitte, 75 do Bourgogne, Beaune, Volney, Pommard St-Georges, Nuits, Romanée, Richebourg, de la maison J. Lausseure & Co. 45 futailles cognac V. Lecocq 1825, Raynal & Alusse, 1856, Godard. 45 quarts Port wine B. Reg. 15 do Sherry wine, 20 barils vieux Bourbon whisky. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 37 Vieille-Levée. 25mars—1m

CHAMPAGNE.

DIX paniers 12 bouteilles champagne Fleur de Bouzy de X. Desbordes fils. 5 paniers 24/2 bouteilles champagne Fleur de Bouzy de X. Desbordes fils. 16 paniers 12 bouteilles champagne Crême de Bouzy, de X. Desbordes fils. 5 paniers 24/2 bouteilles champagne Crême de Bouzy, de X. Desbordes fils. 25 paniers 12 bouteilles champagne de Hunter, de X. Desbordes fils. 10 paniers 24/2 bouteilles champagne de Hunter de X. Desbordes fils. En débarquement du navire "Ste Geneviève," et à vendre par OSCAR BERCIER & CO, 17, rue St-Louis. 6av

Laine, thé, savon Castille.

DIX balles laine, 50/2 boites thé, 60 caisses savon Castille. A vendre par J. B. VALENTINE & CO., Rue de la Commune, No 51. 7 avril—6f

VIN ROUGE!

6 barriques vin de Bordeaux pour familles, 36 demi barriques, 300 caisses Château Spleen & Gastebi à Moulis 18?, 75 caisses, St-Julien Médoc, 40 caisses C C 1851. En magasin, à vendre par LOUIS F. MAXENT, No 38, rue Toulouse. 3 juillet

A VENDRE.

50 BONS MULETS en état de travailler. S'adresser à P. Irwin, au bureau de la compagnie des chemins de fer de la Nlle Orléans, rue Royale, No 4, tous les jours, à midi, ou au coin des rues Baltimore et St-Charles, tous les jours à 2 heures P. M. 16mars—

SALPETRE Dupont—5 barils venant reçus en vente par CUSACHS & OGDEN.

AVIS.

La société existant sous le nom de C SCHUMACHER & Co étant dissoute M. JAMES BRYAR est chargé de la liquidation des affaires de cette maison qui a été transportée au No 35, rue de Chartres, au premier, dans les vastes magasins dernièrement occupés par MM. Richard Aldigé & Cie, où il continuera à recevoir par chaque steamer un grand et magnifique assortiment de marchandises pour hommes, femmes, demoiselles et enfants, tels que:—ARTICLES EN PAILLE, SOIERIES, RUBANS DENTELLES, FLEURS et tout ce qui concerne les MODES.

Il sollicite la continuation du patronage si libéralement accordé jusqu'à ce jour à ses prédécesseurs.

Désirant clore les affaires de la maison C. Schumacher & Cie, il vendra tout leur stock à des prix modérés pour du comptant. Il profite de l'occasion pour prier les personnes qui doivent à ces messieurs de venir régler leurs comptes. 7 avril—au1

AVIS IMPORTANT.

Mme CAPRELL.

CETTE dame qui, depuis nombre d'années, étonne le public par ses révélations extraordinaires du passé, du présent et de l'avenir, est consultée journellement par les citoyens sur ce qui les intéresse le plus. La description exacte du siège des maladies invisibles, les remèdes nécessaires qu'elle prescrit et les guerisons qu'elle obtient l'ont laissée sans rivale.

Mme Caprell demeure dans la rue de la Douane No 127. 16 mars—1m

TAXE DE DESSECHEMENT.

Bureau des commissaires du Premier District de Desséchement.

No 20 Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 23 Mars 1863.

LES propriétaires de terrains dans le Premier District de Desséchement, compris entre la rue Julie et le Nouveau Canal, à la limite supérieure, la rue St-Pierre et le Bayou St-Jean, à la limite inférieure, depuis le fleuve jusqu'au Lac Pontchartrain, sont avertis que le second versement de l'assessement pour les frais de desséchement du dit District, est maintenant dû et payable à ce bureau.

Les commissaires croient devoir rappeler aux propriétaires qui n'ont pas opéré le premier versement, que jugement a été rendu contre eux pour ce montant, et que s'ils ne s'acquittent pas immédiatement les ordres de saisie seront lancés et leurs propriétés vendues conformément à la loi.

Par ordre du Bureau. G. INGRAM, Président. 30mars—1m

FELIX RIEU,

107, rue de Chartres, 107,

FLEURS artificielles, RUBANS TOUR DE TETE, GUIPURES, VOILETTES, MANTELETS DE SOIE et autres articles de fantaisie, reçus par les dernières arrivages. 2?mars—1m

AU CASINO.

SALON DE BIERE. Ancienne Maison LOUIS STEGLE, *Rue de la Douane No 93.*

LE soussigné prévient le public et ses amis qu'il tient le salon de bière au Casino rue de la Douane No 93. On y trouvera toujours un lunch chaud et froid—la bière et les liqueurs sont de première qualité. Rien ne sera négligé pour satisfaire le public. JULES FABRIE. 2 avril—30f

LAZARD & MICHEL,

199........Vieille-Levée..........199

FACE AU MARCHE AUX VIANDES,

VIENNENT de recevoir un assortiment complet et très varié de marchandises de saison qu'ils offrent à des prix très modérés. Leur stock de LINGE FAIT et d'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS ne peut pas être surpassé comme choix. Ils invitent tous ceux qui désirent joindre l'élégance au bon marché à venir examiner chez eux tout ce qui a rapport à la toilette d'homme. Un coupeur de premier ordre est attaché à l'établissement et satisfera les commandes les plus difficiles. 30mars—15f

Le Docteur D'AQUIN

A l'honneur de prévenir le public et sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 191, de la rue de l'Esplanade. 31mars—1m

AVIS.

LE Dr POYET a fait une étude approfondie des maladies des enfants.

On peut être très bon médecin pour les adultes et fort mauvais pour de petits êtres dont l'organisme encore inachevé exige une thérapeutique spéciale.

La statistique médicale constate qu'un tiers des malades appartiennent à l'enfance et que la moitié du genre humain périt avant l'âge de sept ans. L'impuissance de l'ancienne médecine peut-elle être plus évidemment démontrée.

L'Homœopathie ne reconnait presque pas de maladie incurable dans l'enfance. Dans tous les cas, pas de traitement plus agréable, plus sûr, plus prompt et plus efficace que le traitement homœopathique. 23 mars—1m

UN Français récemment arrivé en cette ville, offre [illegible] ses services pour le traitement des maladies EPILEPTIQUES, ainsi que pour toutes les affections nerveuses [illegible]. S'adresser à M. Henri Jolliet, au coin des rues Quartier et Dorgenois, tous les jours de 10 heures A. M. jusqu'à 4 heures P M. 21 mars—30f

E. M. BOULIGNY, encanteur,

Bureau à la Bourse des Marchands et des Encanteurs,

Se charge de la vente des PROPRIETES FONCIERES et de toutes autres ventes qui lui seront confiées. 16fév

On demande à louer

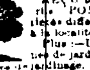

Une habitation à coton ou à sucre. On désire également louer ou acheter 30 mulets et acheter une machine portative, une chaudière à vapeur, un appareil de scie circulaire, [illegible] Cook, un grand moulin à égrener le maïs [illegible] de nègres [illegible]. Pour renseignements s'adresser avec détails complets de prix, &c à B. F. SMITH, 56, rue Magasin. 13mars—1m

Pommes de terre pour planter.

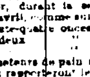

REÇU par le dernier arrivage, 300 barils POMMES DE TERRE de 5 variétés différentes, et des plus convenables à la localité.

Plus:—Un grand assortiment de Graines de jardinage pour la saison, et un lot d'ustensiles de jardinage. T. BACHELIER, rue des Ursulines Nos 21 et 23. 13 mars—1m

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Hôtel-de-Ville, 10 avril 1863.

LE prix de la farine étant aujourd'hui de douze piastres ($12) le baril, les boulangers sont requis de donner, durant la semaine commençant le dimanche 13 avril, comme suit, jusqu'à nouvel ordre.

Quarante-quatre onces de pain pour	....	20 cents.
Vingt-deux " "	....	10 "
Onze " "	....	5 "

Les acheteurs de pain auxquels on demande un plus haut prix rapporteront leurs noms, celui du boulanger et laisseront le pain acheté et le prix payé à une station de police ou au bureau du Prévôt Maréchal assistant.

Par ordre, JAMES F. MILLER, Capt. de l'armée des E. U. et agissant comme Maire. D. L. Gibbens Secrétaire. avril 11—5f

AVIS.

LE soussigné étant sur le point de quitter cette ville et l'Etat, avertit ceux qui pourraient avoir contre lui quelques réclamations, de les lui présenter dans les 15 jours qui suivront la date de cet avis; et ceux qui lui doivent de venir régler. Nouvelle Orléans, 26 mars 1863. V. AMAR, encoignure Camp et Julia. 2 mars—15

AVIS.

Nlle Orléans 1er novembre 1862.

ME retirant des affaires, je laisse la suite de ma maison à M. T. BAILLY BLANCHARD, qui est chargé de sa liquidation. Remerciant le public et mes amis de leur patronage, j'en réclame la continuation pour mon successeur. A. CARRIERE.

Le soussigné se référant à l'avis qui précède, a en magasin et offre à vendre les articles suivants:

Vins pour famille.

10 barriques vin rouge Montferrand; 5 do do St-Estèphe; 10 do do St-Emilion; 8 demi barriques de St Lambert; 5 do do du Haut Taleude.

Vins fins.

20 barriques vin rouge Boyer-Canon; 13 do do Palmer 1er crû; 87 caisses vin rouge Larose Médoc; 36 do do Batailley, Pauillac; 50 do do Boyer Canon; 100 do do Cos d'Estournel, 10 do grand vin Desmirail Margaux; 27 do do de Chateau Larose; 10 do do Chateau Laffitte; 300 do vin rouge Pape Clement; 100 do do St-Julien; 180 do do Chateau Bernone.

Vins blancs.

10 barils vin Haut Sauternes; 200 caisses do do do

Vins de Bourgogne.

25 caisses Beaune; 15 do Volnay; 25 do Pommard, 10 do St. Georges; 20 do Nuits; 5 do Romanée; 10 do Richebourg; 5 do Clos Vougeot.

Champagne.

20 paniers Rubis Rose Goerg & Cie; 20 do Moët et Chandon, cachet vert; 10 do do vin Anglais; 5 do do vin Impérial rouge; 11 do Mumm & Co Sillery; 5 do Le Perie.

Eaux-de-vie.

5 demi pipes cognac V. Lecoq 1825; 10 quarts do do; 10 do do Raynal & Alusse 1856; 5 do do Otard; 2 demi pipes do Otard, Dupuy & Cie 1858.

Sherry et Porto.

15 quarts sherry Pemartin; 5 do O'Porto supérieur 35 do do Reig.

Bourbon whiskey.

30 barils vieux whiskey.

Conserves, &c.

50 caisses sardines à l'huile; 20 do Macédoine, bouillons gras, carottes, &c; 2 do pâtés foies et muriers truffés; 109 do fruits au jus assortis; 30 do fraises do; 25 do fruits à l'eau de vie assortis; 100 do cornichons et variantes; 25 do liqueurs assorties; 25 do anisette; 1 caisse vanille du Mexique.

T. BAILLY BLANCHARD Jr., 37 Vieille Levée. nov

ACIDES—30 carboys acide sulfurique, 10 do do nitrique, 10 do do muriatique, Venant d'être reçus et à vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St Philippe. 23 mars—

EN débarquement—1000 barils FARINE fraiche, 10 fréquins BEURRE GOSHEN. A vendre par OSCAR BERCIER, 77, rue Tchoupitoulas. 20 mars—4f

SOUFRE—5 barils en canons, 5 do en poudre, Venant d'être reçus et en vente par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St Philippe. 23 mars—6

EN DEBARQUEMENT: Fromages! Pommes de terre!

FROMAGE PATE GRASSE, FROMAGE TETE DE MAURE, FROMAGE GRUYERE SUISSE, POMMES DE TERRE DE CHERBOURG; A vendre par E. PIAGGIO, Encoignure Royale et St Louis. 2 mars

EN débarquement—10 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire; 10 barriques vin de Bordeaux, Côtes de Bourg; 125 caisses do do bon ordinaire. A vendre par OSCAR BERCIER & Co, No 17, rue St Louis. 6mars—6f

OFFERTS aux risques de M. E. Perier, 100 caisses vin de Bordeaux de J. Lausseure & Co, 200 do huile d'olive. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 37, Vieille Levée. 6 fév—4f

CHANGE.

CHANGE sur Paris, Bordeaux, le Havre. A vendre par OSCAR BERCIER & CO, 17, rue St Louis. 6av

***Maison meublée et pension bourgeoise,* A vendre pour cause de départ.**

On offre de vendre UNE MAISON MEUBLEE avec pension bourgeoise, contenant douze chambres garnies, une vaste salle à manger, une cuisine, cave et dépendances. Cette maison existe depuis trois ans et est bien achalandée. Le propriétaire est disposé à faire un bail à la convenance de l'acquéreur. La gestion de la maison est facile et peut convenir à une dame. S'adresser pour plus amples renseignements et pour traiter rue Royale No. 12?, entre Toulouse et St-Louis, de midi à trois heures. 8avril—1 m

Sucre jaune en barils, demi barils et quart de barils.

A vendre par le soussigné—cinquante barils, demi barils et quart de barils de sucre convenable pour familles et groceries. S. QUEYROUZE, 8 et 10, St-Louis. 9av—3

Compagnie d'Assurance Mutuelle Du Sun

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

SEPTIEME ETAT ANNUEL *Pour l'année expirée le 31 décembre 1862.*

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1862			$239,704 46
Montant des risques non expirés le 31 décembre 1861			94,544 [illegible]
Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1862, savoir:			$334,248 46
Primes sur les risques d'incendie	$237,716 04		
Primes sur les risques des rivières	11,493 65		
Primes sur les risques des mers	39,039 77		$334,248 46
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 décembre 1862	$60,188 00		
Primes remboursées	6,534 27		$66,722 27
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1862			$271,526 19
Pertes dans la même période, savoir:			
Sur les risques d'incendie	$40,116 35		
Sur les risques des mers	62 305 [illegible]		
Sur les risques des rivières	17,377 63	120,799 38	
Réassurances, dépenses, intérêts, épargnes, profits et pertes	$30,411 92		
Montant payés par les ordres Nos 55 et 105 du général Butler	$25,000	55,411 92	194,211 30
Profits bénéfice net de l'année expirée le 31 décembre 1862,			$67,314 89

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Actions de banque, actions de la Compagnie du Gaz	$211,300 00
Bons de la ville et de l'Etat	577,000 00
Prets garantis par des actions de banque &c.	135,540 00
Effets pour primes	51,757 80
Scrip des autres compagnies d'Assurances	48,195 81
Dû pour primes et en voie de perception	19,942 58
En caisse	141,086 62
Total de l'actif	$1,183,761 99

Etat de la Louisiane. *Paroisse d'Orléans — Ville de la Nouvelle Orléans.*

Qu'on se souvienne que le 14 janvier 1863, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thos. Sloo, Président, et James Edwards Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président, JAS EDWARDS Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 14 janvier 1863. JOHN A HITCHCOCK, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer (après avoir réservé pour les pertes casuelles provenant de la dépréciation de la monnaie courante) un intérêt de SIX POUR CENT, sur les certificats de profit non payés, de scrip, aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir de lundi, 9 février prochain.

THOMAS SLOO, Président. JAMES D. DENEGRE, Vice-Président. JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denègre,	John C Hicks,
A. D. Kelly,	L. H. Stauffer,
Hugh Wilson,	Nelson McStea,
Henry Renshaw,	John G. Gaines,
A. C. Tremoulet,	Thomas Sloo,
E. J. Hart.	H. T. Lonsdale.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS.

L'ETAT suivant des affaires de cette Compagnie est établi conformément aux conditions requises par charte, savoir:

Nlle Orléans, 10 décembre 1862.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1862, savoir		$212 7[illegible]
Primes sur risques d'incendie	$143,181 9[illegible]	
Primes sur risques de mer	51,497 3[illegible]	
Primes sur risques des rivières	13,098 06	$212,7[illegible] 27
A déduire, primes sur risques non expirés	$20,877 00	
Primes remboursées	6,836 16	$27 713 16
Montant des primes jusqu'au 30 novembre 1862		$185,064
Pertes payées dans la même période, savoir		
Risques d'incendie	$67,350 27	
Risques des mers	46,838 74	
Risques des rivières	1,425 65	
	$115,623 66	
Réassurances	4,445 80	
Quinze pour cent remboursé	4,435 [illegible]	
Dépenses, loyers, taxes, &c intérêt en moins, &c	28,876 36	153,378 [illegible]3
Bénéfice net le 30 novembre 1862		$31,685 28
Montant net des primes		$165,064 11
A déduire, primes sur lesquelles il a été remboursé quinze pour cent		32,194 13
Montant participant au bénéfice		$152,869 98
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets pour primes		$42,716 82
Dû pour primes et en voie de perception		43,621 79
Placés en actions et en bons		16,527 70
Placés en hypothèques, prêts et bons		29,611 60
Placés en actions, en bons de chemins de fer et de billets des Etats Confédérés		150,768 50
Scrip d'autres compagnies		19,620 00
En caisse		30,849 54
Total de l'actif		$333,216 34

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, ce dixième jour de décembre 1862, devant moi soussigné Juge de Paix dans et pour la susdite ville, ont comparu personnellement J. LEISY, président, et A. GRANGER, secrétaire de la Compagnie d'Assurance mutuelle des Citoyens de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, déposent et certifient que l'état ci dessus est une copie correcte, véritable et fidèle des livres de ladite Compagnie.

J. LEISY, président, A. GRANGER, secrétaire.

Déclaré sous serment et signé devant moi ce 10me jour de décembre A. D. 1862. JNO. A. HITCHCOCK 2me Juge de Paix

Les Directeurs ont résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit, non encore payés, pour les années 1857, 1858 et 1861, à partir du deuxième lundi de février prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende de VINGT POUR CENT sur le montant net des primes de la Compagnie et il sera émis, à cet effet, des certificats à partir du deuxième lundi de février prochain.

DIRECTEURS.

J. Leisy, Président	Césaire Olivier,
James A. White,	A. Bohn,
A. H. D'Mesa,	J. A Steese,
Ar. Miltenberger,	A. Bidault,
J. Lanoore,	U. Larouesini,
Paul Juge, fils,	A. Marques,
	Omer Gaillard.

La Compagnie assure, comme par le passé, aux taux courants de prime, contre les dangers des mers et des rivières, contre les pertes et les avaries occasionnées par l'incendie. BUREAU, rue Carondelet, No 3. 12déc

Compagnie d'Assurance DE L'UNION A LA NOUVELLE ORLEANS.

A L'ENCOIGNURE DES RUES ST-CHARLES ET CANAL.

Cinquième état annuel

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION

Publié ainsi que l'exigent la loi et la Charte

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1862.		
Primes sur les risques d'incendie		$110,066
Primes " " des rivières		35,957
Primes " " des mers		20,663 2
Total		$166,716 45
Primes remboursées		5,756 5[illegible]
Total des primes		$160,960 [illegible]
Primes non-échues le 30 avril 1861		50,000 00
Total net des primes		$210,960 81
Pertes payées dans l'année:		
Pertes par les incendies	$40,928 75	
" sur les rivières	12,455 4[illegible]	
" sur les mers	13,864 27	
Total des pertes	$67,248 [illegible]	
Réassurances	4,[illegible]87 04	
Quinze pour cent remboursé	8,181 06	
Dépenses et intérêts sur scrip, moins l'escompte et compte d'intérêt	21,694—	101,861 28
Bénéfice brut		$109,099 53
Réserve pour risques non expirés		50,000 00
Bénéfice net		$59,099 53
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets pour actions		$156,156 25
Prets garantis par hypothèque		35,500 00
Prets garantis par actions de banques		99,216 14
Effets pour primes, à courte échéance		52,974 01
Primes en voie de perception		29,143 12
Scrip d'autres compagnies		10,000 00
Actions et bons		26,000 00
En caisse		189,914 6[illegible]
Total de l'actif		$597,294 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans ville de la Nouvelle Orléans.—Qu'on se souvienne que le 14 mai 1862, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés A. Chiapella, président, et W. G. Crawford, secrétaire pro tem. de la Compagnie d'Assurance de l'Union à la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte prise sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, président. W. G. CRAWFORD, secrétaire pro tem.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 mai 1862. ARTHUR SAUCIER, Troisième juge de paix

Aujourd'hui, à une assemblée des directeurs, il a été décidé que du bénéfice de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1862, il serait déclaré pour les assurés un dividende de vingt-cinq pour cent, qu'il serait émis des certificats pour le dit dividende, à partir du deuxième lundi (11ème jour) d'août prochain; et qu'il serait déclaré un dividende de vingt-cinq pour cent pour les actionnaires sur le capital payé, lequel dividende sera payé, conformément à la 16ème section de la charte de la Compagnie, à partir du 1er juillet prochain.

A. CHIAPELLA, président. W. G. CRAWFORD, secrétaire pro tem.

Les certificats de profit pour l'année 1858 émis par la Compagnie, étant dus et payables en plein, ainsi que l'intérêt sur les certificats de profit émis jusqu'au 30 avril dernier, les porteurs sont invités de venir en recevoir le montant et donner leurs reçus au bureau de la Compagnie.

—Directeurs—

John Adams, maison Adams & Co;
J. H. Eimer, maison Eimer & Co;
P. B. Peters, maison Peters & Adams;
J. Goldstein, maison O. Talamon, Desdunes & Co;
M. J. Zunts, maison Eherer & Zunts;
Ed. Newman;
Victor Meignan;
A. Chiapella;
L. F. Generes, maison Abat, Generes & Co;
John Dellande, maison Martin Cobb & Co;
R. W. Ogden, maison Cusachs & Ogden;
Paul Lobit, maison Lobit, Charpentier & Co;
Fred. Durive, maison R. Durive & Co;
Carl Kohn; Joseph Deyssede.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1863.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1863		$297,412 62
Savoir: prime sur les incendies	$229,596 10	
do risques maritimes	58,473 94	
do Rivières	13,342 58	297,4[illegible] 62
Moins les primes remises	4 197 93	
Moins les prim. non terminées	46,144 00	50,341 93
Produit net des primes		$247,070 69
Pertes payées, savoir:		
Pertes sur les incendies	$32 158 16	
Do sur la marine	75,860 [illegible]	
Do sur les rivières	4,603 70	
	$112,622 4[illegible]	
Réassurances	21,362 06	
Dépenses, taxes &c, moins les escomptes	27,177 77	161,162 23
Bénéfice net, de l'année expirée le 28 février 1863		$85,908 46
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Investi en hypothèques sur des biens fonciers valant le double du montant prêté		$99,585 [illegible]4
Investi en actions de Banque,		40,350 00
" en bons de la ville		84,770 00
" en bons de l'Etat et autres		84,250 00
" en scrips		65,444 09
Prêts garantis par des actions		82,125 40
Billets à recevoir		113,268 75
Primes en voie de perception		58,712 19
Montant en caisse		25,2[illegible]7 12
Total de l'actif		$631,732 61

Etat de la Louisiane. *Paroisse d'Orléans — Ville de la Nlle-Orléans*

Qu'on se souvienne que le 17 mars 1863, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Charles Briggs, président, et Jules P. Roux, secrétaire de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Louisiane, à la Nlle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la compagnie.

CHARLES BRIGGS. J. P. ROUX

Assermenté et signé devant moi, ce 17me jour de mars 1863. JNO. A. HITCHCOCK, Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX pour cent d'intérêt sur les certificats non payés, de profit, à partir du 1er juin prochain. Ils ont déclaré en outre un dividende de scrip de vingt pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 28 février 1863, et il sera émis des certificats à cet effet à partir du 1er juin 1863.

CHARLES BRIGGS, président, A. CARRIERE, vice-président, J. P. ROUX, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Chas Briggs,	A. Anderson,
Aut. Carriere,	Henry Rodewald,
G. A. Fosdick,	N. M. Benachi,
Mason Pilcher,	A. P. Nobiom,
E. Cramer,	C. Fasey,
E. Dupasseur,	Wm. Urquhart,
J. Viosca Jr.	A. P. Montgomery,
G. Lafitte,	G. W. Dunbar,
John Fox,	Wm. Lorensen,
R. Brugier,	E. F. Stockmeyer,
A. Lecourt,	F. W. Schonfeld,
J. Avet,	Geo. W. Hynson,
J. B. Maunsell,	H. J. Vose,
A. Frerichs,	Wm. Prehn,
F. A. Lullug,	W. T. Williams,
O. Preasprich,	Jas. Jackson
Alf. Kearny.	

14 mars—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU HOME

DE LA NOUVELLE ORLEANS. **Onzième état annuel.**

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie d'Assurance Home présente l'état suivant de ses affaires.

Montant des risques non expirés de 1861 et primes pour l'année expirée le 31 décembre 1862		$157,156 76
Primes sur les risques d'incendie	$145,761 04	
Primes sur les risques des rivières	11,217 99	
Primes sur les risques des mers	2,177 72	$157,156 75
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 déc. 1862	$23,690 06	
Primes remboursées	24 75	$23,71[illegible]
Montant des primes de l'année expirée le 31 déc. 1862		$133 5[illegible]2
Pertes dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$16,539 93	
Sur les risques des mers	4,788 48	
Sur les risques des rivières	5,530 35	
	$26,8[illegible]	
Dépenses intérêt sur le scrip émis, etc., intérêt, escompte etc.	$5,130 61	$32,13[illegible]
Bénéfice net de l'année expirée le 31 décembre 1862		$102,404 25
L'actif de la Banque est comme suit:		
Placé en actions de Banque, en bons de la ville, et en bons hypothécaires		$903,435 17
Prêts garantis par des actions de Banque et des bons		186 110 00
Propriété foncière (bureau No 78, rue du Camp)		42,695 95
Effets pour primes		47,974 21
Dû pour primes et en voie de perception		18,872 86
En caisse		156,456 86
Total de l'actif		$1,29[illegible]

Ce tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie. JOHN R. SHAW, Vice-Président. JAMES H. WHEELER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane. *Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans*

Assermenté et signé pardevant moi ce 16 janvier 1863. JNO A HITCHCOCK, Deuxième juge de paix.

Les Directeurs ont résolu (après avoir réservé assez de fonds pour faire face aux pertes non réglées et les pertes casuelles provenant de la dépréciation dans la valeur des actions et des bons) de payer un intérêt de SIX POUR CENT sur les certificats de profit non encore payés, aux porteurs desdits certificats ou à leurs ayants cause, à partir de lundi, 9 février prochain.

La Compagnie assure, comme par le passé, contre les dangers des mers, des rivières, contre les pertes ou les avaries occasionnées par les incendies, aux taux courant de prime. Bureau, rue du Camp No 78.

ALEXANDER BROTHER, Président. JOHN R. SHAW, Vice-Président. JAMES H. WHEELER Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John R. Shaw,	W. A. Johnson,
E. Peale,	Jno. T. Moore,
J. P. Harrison,	Jno. C. Rodgers,
Jos Hoy,	Thomas L. Dix,
L. C. Jury,	Jno M. Hall,
S. L. Levy,	Amedée Couturié,
A. H. May,	J. H. Rodenberg,
J. A. Stevenson,	L. Folger,
E. Hobart,	J. Villarubia Jr,
J. E. Isenhour,	S. W. Huntington,
J. G Brown,	A. B. James,
J. J. Green,	C. Chism,
A Moulton,	T. K. Price,
W. C. Thompkins,	Josiah Cole,
D. B. Moore,	E. S. Keep,
John Hall,	P. H Foley.

29 jan—6m

Compagnie d'Assurances mutuelles de l'Etat de la Louisiane.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1862		$128,348 45
Savoir—		
Sur les risques d'incendie	$103,158 21	
Sur les risques des mers	14,219 82	
Sur les risques des rivières	10,970 83	
En moins		$128,348 45
Primes non expirées	$16,182 00	
Primes remboursées	2,301 74	18,483 74
Montant de primes gagnées		$109,864 71
Pertes payées dans la même période:		
Sur les risques d'incendie	$18,317 53	
Sur les risques des mers	5,654 92	
Sur les risques des rivières	1,200 00	
	$25,172 45	
Réassurances	9,799 16	
Quinze pour cent remboursé	1,288 11	
Dépenses, taxes, loyers, &c. Intérêt en moins, &c	23,754 85	60,014 51
		$49,850 20
Montant en moins réservé pour réclamations non réglées		12,500 00
Bénéfice net le 30 septembre 1862		$37,350 20
Primes gagnées		$109,864 71
Montant en moins de primes sur lesquelles il a été remboursé 15 pour cent		8,587 44
Montant participant au profit		$101,277 27
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets pour primes		11,116 21
Dû pour primes en voie de perception		13,225 87
Prêté sur garantie d'actions et de bons		18,558 50
Garanti par hypothèque		7,275 00
Bons d'Etat de Banques et d'autres bons		41,760 00
Scrip de la Compagnie d'Assurances Mutuelles		2,190 00
Billets pour souscription		167,603 42
En caisse		6,594 [illegible]
Total de l'actif		$268,211 [illegible]
En moins		
Montant des primes non-expirées	$16,182 00	
Montant réservé pour les réclamations non réglées	12,500 00	
Intérêts sur les scrips non-payés	2,006 40	30,685 40
Montant net de l'actif		$237,526 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE. PAROISSE D'ORLEANS—VILLE DE LA NLLE-ORLEANS. Qu'on se souvienne que le 15 octobre 1862, pardevant moi, soussigné, notaire public dans et pour la susdite ville, se sont présentés E. Ganucheau, président et L. W. Baquié, secrétaire pro tem. de la Compagnie d'Assurances mutuelles de l'Etat de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, président. L. W. BAQUIÉ, secrétaire pro tem.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 15 octobre 1862. JAS GRAHAM, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième lundi de décembre prochain, six pour cent d'intérêt sur les certificats de profit, non encore payés. Ils ont en outre déclaré un dividende de scrips de Compagnies d'Assurances Mutuelles de trente-trois et un tiers pour cent (33 1/3) sur le montant net des primes pour l'année expirée le 30 septembre 1862. Il sera émis, pour ledit dividende, des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, président, AMADEO LANDRY, vice-président. L. W. BAQUIÉ, secrétaire pro tem.

—DIRECTEURS—

Amadée Landry,	G. F. White,	W G. Betterton,
J. Lapene,	Chas. Doleen,	Th. Lanaux,
J. N. Robert,	E. Zenker,	C. Cavarec,
Théodore Frois,	O. Bercier,	Chas. J. Leeds,
J. A. Bonnafon,	P. Duval,	W. B. Conger,
Magne Puig,	L. Dugas,	S. Pasnocht,
E. Bendolo,	John Goody,	Frédéric Avet,
J. Zelly,	R. R. Harris,	H. Thibaut,
Wm Grant,	A. D. Grieff,	Geo Baird,
D. Bouligny,	J. B. Marioon,	F. Del Bondio,
Wm Hoyl,	E. Gascule.	

Change sur France

Constamment à vendre par J. R. EIMER & Co, 17, rue Carondelet. 1janv—6m

---

VENTES JUDICIAIRES

F. Stein contre ses créanciers.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 0201—En vertu d'un ordre de vente rendu le 30 [illegible] et à moi adressé par l'Honorable sixième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI 14 d'avril 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de—

Le terme restant du bail du magasin (ancien No 14 aujourd'hui No 27), rue de Chartres, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville. Le dit bail expirera le 3 d'octobre prochain (1863); loyer suivant le dit bail étant de soixante-quinze piastres par mois.

Cédé par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—L'acquéreur paiera le loyer à son échéance et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 1eravril—14,8,11 14

Samuel Friedlander vs P. P. Werlein et Hanny

DEUXIEME COUR de District de la Nlle Orléans—No 19,944.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le jeudi, 23 d'avril 1863, à midi, à 12 heures A. M, sur les lieux, encoignure des rues Royale et Orléans, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de—

Le fonds d'un MAGASIN DE MUSIQUE ET PIANOS, transporté des Nos 3 et 5, rue du Camp suivant inventaire déposé en mon bureau pour [illegible]. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

JAS E DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 13avril—16,17,23.

AVIS JUDICIAIRES

Succession de veuve F. Mangonat—No. 10,34[illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans. — Attendu que François Lacroix a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feue veuve F. Mangonat décédée intestat — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. MOREL, Député-Greffier. avril—14,18

Succession de Maria Elizabeth Seph, décédée, épouse de Henry Haub—No 19 3[illegible]9

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le tuteur [illegible] ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A. MOREL, Député-Greffier. avril—14,17

Bureau du Marshal Provisoire des Etats-Unis.

Nlle Orléans, 6 avril 1863.

James Flynn vs Lucy Flynn, sa femme—No 21.

EN vertu d'un decret de la Cour Provisoire des Etats-Unis, pour l'Etat de la Louisiane, je vendrai le 8 avril 1863, à midi à la Bourse de l'Hôtel St. Charles, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite:

UN CERTAIN TERRAIN situé dans le faubourg [illegible] suivant le plan de division de la propriété [illegible] par B. [illegible] arpenteur [illegible] 24 juillet 1835, déposé dans l'étude de Louis Feraud, [illegible] et désigné dans le livre de plans B. No [illegible] sur le pied français, les dimensions suivantes, savoir: Le terrain No 63, (désigné, par erreur, par le No [illegible] dans le [illegible] des dits Estrard & Donart) a 53 pieds de face à la rue Johnson, 31 pieds 2 pouces et 1 ligne [illegible] fond, 128 pieds [illegible] sur la ligne qui le sépare du terrain No 64 et 129 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne qui le sépare du terrain No 6[illegible] [illegible] de profondeur [illegible] avec les droits, voies et privilèges appartenant au dit terrain.

Le terrain ci-dessus décrit a été acheté [illegible] d'une moitié indivise [illegible] par ledit Adolphe Dubart et [illegible] Edouard, [illegible] passé [illegible] en cette ville le 13 août 1[illegible]36.

Conditions—comptant. J. EDWARDS CLARKE, Marshal provisoire des E. U. 8 av—10f

Grocerie à vendre.

A vendre une BELLE GROCERIE, située encoignure Ste Anne et Galvez [illegible]. 13av—4

A LOUER.

LE magasin de quincaillerie au coin des rues Iberville et Remparts, [illegible] par M J A Baqué. S'adresser à C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Alley, No 1[illegible]

A VENDRE.

LES installations, [illegible] de quincaillerie du [illegible] des rues Iberville et Remparts. S'adresser à C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Alley No 17. 1[illegible] avril

Bi-carbonate de soude, café, poivre noir, ferblanc en feuilles, fil de fer, huile de lin, huile de charbon, cacao, savon de Castille, cochenille, houblon, &c.

200 kegs bi-carbonate de soude, [illegible] 2[illegible] sacs café de Rio, 4[illegible] sacs poivre noir, 2[illegible]5 caisses de ferblanc en feuilles IX IC etc, 6[illegible] paquets fil de fer Nos 6 à [illegible], 30 barils huile de lin; 450 gallons huile de charbon dans des ferblancs de cinq gallons, 25 sacs cacao de Guayaquil, 50 boîtes savon de Castille, 5 surons cochenille, 13 balles houblon. A vendre par BERNARD TURPIN, 83 rue Vieille Levée. 11av—2[illegible]

—A vendre—

CENT sacs café Rio prime, 1000 livres amandes [illegible], 100 caisses sardines à l'huile en 1/4 de boîtes, 5[illegible] paniers huile Bourgogne, 25 barils vinaigre de vin blanc, 100 livres essences de bergamotte, limon, &c, 10 barils gomme arabique, 300 caisses cerises, cassis, punch, Par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 11 avril—6

—En débarquement—

CINQUANTE barils vin blanc Haut Sauternes, 30 barriques vin rouge St Julien Médoc, 2[illegible] caisses vin rouge diverses crûs, 15 balles bouchons bouteilles à bière, 10 caisses vermouth Noilly, Pratt & Cie, 25 paniers champagne Piper Heidsieck, 100 caisses capres, olives et anchois à l'huile, A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 11avril—6

Le grand tonique pour les personnes non acclimatées.

Dans toutes les régions où l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER a été introduit, les personnes dont les occupations les forcent à s'exposer aux intempéries et aux privations ont été à l'abri des maladies qui attaquent dans les climats malsains. [illegible] le remède sur tous les autres [illegible] reconnu aujourd'hui [illegible] les docteurs [illegible] trouver un aussi bon préservatif. [illegible] la réputation de l'Amer de Hostetter est, aux Etats-Unis, [illegible] plus efficace pour la dyspepsie. Il n'y entre que des végétaux et le meilleur [illegible] de seigle. L'Amer est fabriqué à Pittsburgh en Pennsylvanie et il ne s'en vend pas moins de [illegible] bouteilles par an. On le trouve chez tous les bons pharmaciens

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter: J. WRIGHT & Co, rue de Chartres No 21, E J HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79, G. THEURER, au-dessous du marché français, J MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 2[illegible], G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 1[illegible], JOHN T MOORE & Co rue Poydras, No 5[illegible], JOSEPH MAILLOT, rue Crossman No 12, SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111, THOMPSON & BARNES, 22 et 25 rue Commune. 11avril—6

En débarquement de la barque *London* arrivée de New York:

100 caisses SAVON DE CASTILLE,
600 caisses CHANDELLES Adamantines,
100 caisses CHANDELLES opales,
Divers lots de FARINE extra de choix en lots au gré acheteurs;
500 sacs AVOINE;
550 sacs SON;
100 tierçons GRAISSE;
75 barils GRAISSE;
150 fréquins GRAISSE;
200 seaux GRAISSE, 25 livres [illegible];
250 demi barils BŒUF F. M.;
50 demi barils PORC nouveau,
64 barils PORC nouveau,
25 barillets SEL SOUDE,
100 caisses VIANDES CONSERVÉES, en cans de deux livres;
25 caisses VIANDES CONDENSÉES, de Borden
1000 grosses d'ALLUMETTES de Clark;
330 do caisses BALAIS manches [illegible] et petits,
500 caisses SAVON de Fay,
500 caisses SAVON de Lyman,
25 barils MAQUEREAUX No 1, nouveaux;
50 demi barils MAQUEREAUX No 1, nouveaux;
50 quarts de baril MAQUEREAUX No 1 nouv.;
200 barillets MAQUEREAUX No 1 nouveaux;
1000 caisses AMIDON;
25 barils CORNICHONS;
75 demi barils CORNICHONS,
20 tierçons JAMBONS Ransom;
1430 sacs SEL DE TABLE de Liverpool;
500 poches SEL DE TABLE de Liverpool,
300 rames PAPIER assorti;
100 rames PAPIER A SACS,
2 balles FICELLE,
500 caisses BISCUITS PILOTE,
100 barils CIDRE.

A vendre par BROTT, DAVIS & SHONS, Nouvelle Levée, encoignure Gravier. 7 avril

NOTICE.

NI le capitaine, ni les consignataires du navire français LA MANCHE ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire. PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64 Vieille Levée. 8 avril—

FIRMIN MARTIN,

GROCERIES

GRAND DEPOT DE RIZ DE LA LOUISIANE.

145........Rue Vieille Levée..........115

Entre Toulouse et Jefferson, —NLLE-ORLEANS— 18mars—1m.

Peaux et peaux de mouton.

LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de mouton. Ils payeront comptant. WITTERS & PENFIELD, No 15 anc. Vieille Levée et Douane. 16 déc

A VENDRE.

TROIS CENTS paniers de champagne Krug & Co., en déchargement du navire français Ste-Geneviève, venant du Havre. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO., 16 et 18 rue St-Louis. 4 avril

ABSINTHE—25 caisses absinthe suisse Sauvajol, Brunston & Co, 25 caisses absinthe suisse Noilly, Prat & Cie, 50 do do do diverses marques, En magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville. 6mars

J. B. CROZAT, encanteur.

BUREAU, No 26, RUE ROYALE, entre St-Louis et Conti. 3janv—6m